

SOMMAIRE

ACTUS



2-3

PETITE ENFANCE & JEUNESSE



4-5

ÉCONOMIE



6-7

TOURISME



8-9

LE CHAI / PLUI



10-11

LE MOT DU PRÉSIDENT



Nous voici prêts à débiter une nouvelle année. Je tiens tout d'abord à vous souhaiter chaleureusement une année pleine de santé, riche de sens et de projets.

Les deux dernières années ont été fortement marquées par la crise sanitaire, avec tour à tour nos peurs, nos doutes, nos élans de solidarité, nos actes individuels pour une responsabilité collective, nos acceptations, nos questions. Et si cette pandémie était aussi une chance pour des territoires ruraux comme le nôtre ? Des maisons de nos villages ont repris vie... de nouvelles familles s'installent. Alors, pour

ces nouveaux arrivants et les habitants de notre territoire, les élus de l'intercommunalité s'efforcent de poursuivre et de mettre en place des services adaptés aux attentes de toutes les générations.

Notre attractivité, et au-delà notre capacité à garder nos habitants, passent par des projets très concrets que nous menons :

- ▶ les services enfance jeunesse avec la satisfaction que le nouveau bâtiment de la micro-crèche ait vu le jour,
- ▶ le déploiement de la fibre qui s'intensifie,
- ▶ le soutien aux activités économiques avec pour 2022 la mise en place de dispositifs d'aides directes aux entreprises,
- ▶ le maintien et le développement de l'offre de santé en collaboration avec l'association Marche Pro-santé.

Les projets avancent et c'est ce que je vous propose de découvrir dans cette lettre d'information. Alors bonne lecture !

Guy MARSALEIX

**Président de la Communauté de Communes Portes de la Creuse
Conseiller Départemental du canton de Bonnat
Maire de Mortroux**

LA LETTRE D'INFORMATION INTERCOMMUNALE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ - ÉDITION 2022

Directeur de la publication : Guy MARSALEIX Rédaction : Équipe de la CCPCM - Karthéo

Conception réalisation : Nicolas FAULLE / 06 03 95 55 48

Crédits photos : CCPCM - ADPBC

Contact : accueil@portesdelacreuseenmarche.fr - Tél : 05 55 80 88 01

ISSN 2425-6773 - Imprimé à 3 800 exemplaires

I EVOLIS 23 – DU NOUVEAU DANS NOS DÉCHETTERIES

Depuis juin, l'accès aux déchetteries se fait grâce à la carte Evolis 23. Les visites ne sont pas comptabilisées et restent gratuites, le contrôle d'accès servant à réguler les entrées, sécuriser les sites et empêcher l'accès aux non usagers.

Avec cette carte, vous pouvez vous rendre dans toutes les déchetteries Evolis 23.

Vous pouvez réclamer votre carte sur le site internet d'Evolis 23 : www.evolis23.fr



I RENOV 23

Le SDEC 23 en collaboration avec le CPIE des Pays Creusois vous accompagnent dans les projets de rénovation énergétique de votre logement.

RENOV23 n'attribue pas d'aide financière ; c'est un service gratuit d'accompagnement et de conseils. Il vous informe en étudiant vos besoins et vous apporte les solutions appropriées à votre projet.



Plus de renseignements : www.sdec23.org/renov23
05 55 51 03 39
renov23@sde23.fr

LA FIBRE PRÈS DE CHEZ VOUS

Cette année, de nombreux habitants ont pu bénéficier de la fibre optique. Depuis début 2021, un total de 1 201 lignes optiques a ouvert à la commercialisation sur les communes de Bonnat (totalement couverte), Champsanglard, Genouillac, Linard-Malval, Moutier-Malcard et Saint-Dizier-les-Domains.

Premier semestre 2022, de nouvelles lignes devraient être commercialisées sur les territoires de Jalesches, Châtelus-Malvaleix, Genouillac et Saint-Dizier-les-Domains. Ces deux dernières communes seront ainsi entièrement couvertes.

Puis viendront 3^{ème} trimestre 2022 et courant 2023, des lignes sur Champsanglard, Châtelus-Malvaleix, Jalesches, La-Forêt-du-Temple, Linard-Malval, Moutier-Malcard, Mortroux, Nouziers et Roches. Notre territoire, sera entièrement couvert d'ici 2025.

Pour savoir quand la fibre arrivera chez vous : www.dorsal.fr

Le déploiement du réseau fibre se fait par « plaques », dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes !

I GEMAPI

Sur le territoire, 2 syndicats se partagent la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) : le Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin Creuse Aval (SMABCA) qui a en charge le bassin versant de la Creuse et le Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse (SMBPC) en charge du bassin versant de la Petite Creuse.

Chaque syndicat a rédigé un CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques). Il permet de prévoir des travaux d'aménagement et des opérations de sensibilisation auprès des propriétaires et des agriculteurs... Le CTMA de la Petite Creuse s'est achevé en 2020. Suite à une enquête publique en février-mars, un nouveau programme de restauration est en cours pour la période 2021-2026. Celui de la Creuse arrive à son terme. Dans le cadre de son renouvellement, un appel à participation concernant tous les usagers de l'eau est lancé pour permettre de définir les nouvelles actions à mettre en œuvre.

Le SMABCA et le SMBPC ont signé avec l'EPTB Vienne, une convention de coopération concernant l'élaboration en commun d'un état des lieux diagnostic et d'une stratégie d'intervention pour la prévention des inondations sur une partie du bassin versant de la Creuse.

I MAISON FRANCE SERVICES | SOUTIEN AUX ASSISTANTS MATERNELS

La MSAP intercommunale située à Bonnat a été labellisée et devient une Maison France Services.

Ainsi au socle de services déjà présents, de nouveaux sont venus renforcer l'offre.



Le territoire fait face à une diminution du nombre d'assistants maternels 50 en 2010 et seulement 20 en 2021.

En complément des structures collectives, les élus souhaitent soutenir ce métier d'assistant maternel et particulièrement ceux constitués en Maison d'assistants Maternels (MAM). Depuis le 1^{er} octobre 2021, une subvention de 500 € sera versée annuellement, par assistant maternel en MAM, ayant des contrats.

► Actuellement une seule MAM existe sur le territoire à Bonnat créée en 2015 qui a accueilli 42 enfants différents depuis sa création. En 2022 de nouvelles assistantes maternelles vont s'installer au sein de cette MAM nous leur souhaitons une belle installation.

MAM Les pt'tis Doudous
05 55 61 19 34
lesptitdoudous@hotmail.com

I EC³ - DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME SATELLITE DE GESTION DES DÉCHETS DU BTP



Dans le cadre de La Loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire dite loi AGEC du 10 février 2020, les artisans des secteurs du BTP doivent se rendre à plusieurs obligations concernant la gestion de leurs déchets.

Pour répondre aux besoins des artisans, il est prévu de créer une plateforme satellite sur le site des Ribattons (Lourdoueix-Saint-Pierre) qui sera un dépôt des déchets non-dangereux et des sept flux des déchets inertes par les professionnels. Ces déchets seront ensuite acheminés vers la plateforme principale de Guéret dans un objectif de réemploi, réparation, et de réutilisation.

I SANTÉ

Le maintien de l'offre de santé est une question primordiale pour les habitants actuels et futurs. La Communauté de Communes a à cœur de permettre à des praticiens d'exercer dans de bonnes conditions et de proposer des solutions attractives pour de nouveaux professionnels de santé. Ainsi, les élus ont décidé de créer un pôle santé composé de :

- 3 sites « Bonnat, Chatelus-Malvaleix et Genouillac » permettant de garantir une proximité avec les patients et de maintenir une activité dans les centres-bourgs.
- un site central sur Genouillac porté par la Communauté de Communes.

L'objectif de ce dernier est de permettre l'accueil de spécialistes pour des consultations, d'avoir une salle de réunion pour les professionnels de santé et d'accueillir dans un logement de façon temporaire des stagiaires et des remplaçants.

Pour l'élaboration de ce projet immobilier, l'association Marche Pro Santé 23, une structure rassemblant des professionnels de santé, a été consultée. Parallèlement, cette association collabore activement sur la recherche de nouveaux professionnels de santé.

CENTRE DE LOISIRS MATERNEL

Depuis 2016, la Communauté de Communes développe ses services enfance-jeunesse. Aujourd'hui, force est de constater que le mode de garde des enfants de 3 ans n'est pas assuré, trop âgés pour la Louloucrèche ou le Louloubus et trop jeunes pour l'ALSH.

Ainsi, la Communauté de Communes travaille activement sur un projet de centre de loisirs maternel. Le projet permettra d'accueillir les enfants âgés de 3 à 5 ans révolus, les mercredis et vacances scolaires.



Les enfants sont notre présent et notre futur. Pour cela, notre Communauté de Communes gère votre présent et nous préparons votre avenir par la création de nouveaux services ou des aides financières ciblées pour une prise en compte globale et complète de la petite enfance.

Pierre GUYOT, Vice-président enfance-jeunesse, solidarité.

I NOUVEAU BÂTIMENT MICRO-CRÈCHE



Le 25 octobre 2021 a eu lieu l'ouverture de la nouvelle micro-crèche. Une phase test a été lancée en 2016, par la création d'un service micro-crèche, dans des locaux provisoires, pour combler un besoin grandissant des familles pour la garde d'enfants de moins de 3 ans.

La phase de test ayant été une réussite, les élus ont conclu qu'il était nécessaire de construire un bâtiment de micro-crèche afin de satisfaire les

besoins du service petite enfance avec des locaux ergonomiques, plus grands et un meilleur accueil des enfants, familles et employés.

Après 10 mois de travaux, la Loulou-crèche et le Louloubus ont déménagé dans leurs nouveaux locaux - 4 rue de la Fontaine à Genouillac.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à la SARL Baudoin Béatrice Architecte à Aubusson. En plus du bureau d'architecte, pas moins de 15 entre-



prises ont travaillé sur le projet.

Le montant total des travaux est de 518 847,75€ HT subventionné à 80% par l'État et la CAF.

I PETITE ENFANCE pour les enfants de 10 semaines à 3 ans



MICRO-CRÈCHE

Lieu : 4 rue de la Fontaine à Genouillac
7h30 - 18h30 du lundi au vendredi
05 87 56 01 27 ou
enfance@portesdelacreuseenmarche.fr



MICRO-CRÈCHE ITINÉRANTE

Lieu : Lundi à Châtelus-Malvaleix, Mardi à Genouillac, Jeudi à Bonnat. 9h - 17h
RELAIS PETITE ENFANCE « RPE »
En parallèle de la micro-crèche itinérante + mercredi à Genouillac et vendredi à Moutier-Malcard.
06 68 73 30 35 ou enfance@portesdelacreuseenmarche.fr



Retrouvez l'actualité de ces services sur Facebook



I JEUNESSE

ALSH

Pour les enfants de 4 à 12 ans révolus.

Lieux : En alternance les mercredis et les vacances scolaires sur 4 sites : Bonnat, Châtelus-Malvaleix, Genouillac ou Moutier Malcard.

Horaires : 7h30 - 18h

Navettes GRATUITES sur réservation 48h à l'avance.

07 85 22 38 63 ou jeunesse@portesdelacreuseenmarche.fr



SQUAT'ADOS

Géré et animé par l'ADPBC.

Pour les ados de 11 à 17 ans

Les mercredis de 13h à 18h :

Bonnat ou Châtelus-Malvaleix

Vacances scolaires

(sauf vacances de Noël) :

ouvert les après-midis,

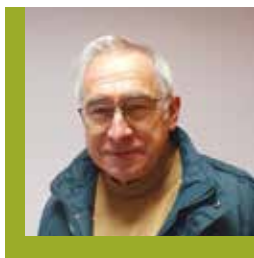
matin sur demande

Navettes GRATUITES sur réservation.

06 60 31 67 51

ou squatados@orange.fr





La Communauté de Communes a renforcé son pôle économique avec une chargée de mission et se dote d'outils. Grâce à un travail en synergie avec les chambres consulaires et les acteurs locaux économiques, nous visons à accueillir, orienter, accompagner tout projet porté sur les 16 communes. Un dispositif d'aides financières et des espaces de coworking peuvent également être à votre service.

Camille CARCAT, Vice-Président économie.

Élu délégué aux affaires économique : Roger LANGLOIS

I RETOUR AIDES COVID

Face à la crise sanitaire, la Communauté de Communes a décidé de soutenir les entreprises impactées par la crise à la suite du premier et du deuxième confinement de 2020.

Au total, 56 aides ont été données à 52 entreprises, pour un montant total de 51 300€.



I MISES EN PLACE DE NOUVELLES AIDES ÉCONOMIQUES

À la suite des aides administrées lors de la crise COVID-19, la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche a décidé de réaliser une convention avec la Région Nouvelle Aquitaine afin d'engager des aides directes aux entreprises (SRDEII). Le détail des aides est à retrouver sur notre site internet, dans la rubrique Économie.

Les Différentes Aides

Mises en place à partir de 2022

Accompagnement des porteurs de projet

Aides aux prestations d'études dans un projet de développement économique

Accompagner la diversification agricole

Création, maintien, modernisation et développement du commerce, de l'artisanat et des services

Accompagnement aux usages numériques

Activités ambulantes complémentaires à une activité sédentaire

Accompagnement aux investissements immobiliers

Création, développement et labellisation de l'hébergement touristique sur le territoire

Équipements touristiques structurants

Soutien à l'amélioration et à la régénérescence de haie

Prêt d'honneur à l'installation



Sur le mandat électoral, c'est environ **160 entreprises** qui pourront être accompagnées financièrement suivant leur projet.

Un exemple de projet

- Vous êtes commerçant ?
- Vous souhaitez développer votre activité ?
- Et pour cela agrandir votre local de commerce ?

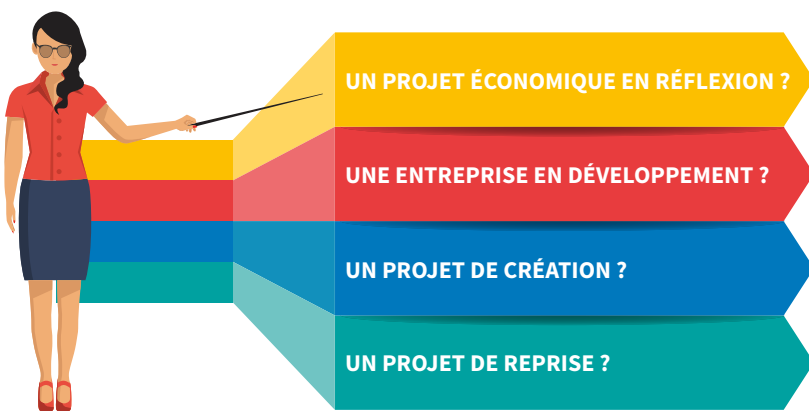
La Communauté de Communes vous accompagne dans les travaux d'agrandissement et d'aménagement



Pour 11 000€ d'agrandissement et 4 000€ d'aménagement

→ Une aide totale de 4 500€ pourrait vous être accordée

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET DES PORTEURS DE PROJETS



Une **chargée de mission** est présente pour vous **accompagner** dans vos projets, **déterminer** vos besoins et vous **orienter** vers des **partenaires spécialisés**.

CONTACT

Océana PETITPEZ Chargée de mission Développement Économique
05 55 80 88 01 ou economie@portesdelacreuseenmarche.fr



« La Communauté de Communes travaille depuis plusieurs années sur la promotion touristique de son territoire.. Plusieurs décisions ont été votées en 2021 : Création d'un poste de responsable tourisme occupé par Marie Cheinisse ; partenariats avec Creuse Tourisme (Stratégie, conseils aux prestataires, site internet, recherche d'investisseurs). Attractivité du territoire, retombées économiques et offre d'activités de loisirs aux habitants sont notre priorité. »

Jean-François BOUCHET, Vice-président finances, habitat, cadre de vie et tourisme.

I SITE INTERNET CREUSE TOURISME



La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche rejoint le site internet CREUSE TOURISME. Vous pouvez retrouver tous les renseignements dès maintenant sur le site : activités, manifestations, restaurants, hébergements, patrimoine.

Laissez vous surprendre, allez jeter un œil : www.tourisme-creuse.com/portes-de-la-creuse-en-marche

I PRESTATAIRES TOURISTIQUES - INVESTISSEURS

Vous avez un projet touristique, vous avez une structure touristique (hébergement, restaurant, bar, loisirs...)? La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche en partenariat avec Creuse Tourisme vous accompagne. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la chargée de mission tourisme*, notamment pour la promotion de votre établissement.

Votre Communauté de Communes, s'est engagée dans l'opération recherche d'investisseurs touristiques menée par Creuse Tourisme en partenariat avec la CCI. Cette opération consiste à mettre en valeur tout fonds de commerce ou foncier à vendre auprès des porteurs nationaux de projets tourisme.

Vous souhaitez vendre votre activité touristique votre gîte, votre chambre d'hôtes, votre hôtel etc ? Contactez nous.*

ÉVÉNEMENTS

Vous organisez un événement sur une des 16 communes de la Communauté de Communes ?

Tiss'âges et la Communauté de Communes s'associent pour diffuser votre manifestation gratuitement alors n'hésitez pas à nous la communiquer.



tèrra aventura

Geocaching Nouvelle-Aquitaine



Cet été un nouveau Poiz a élu domicile sur le territoire de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche, à La Cellette et à Tercillat. Le départ du nouveau parcours est dans le bourg de La Cellette (www.terra-aventura.fr/caches/et-la-bobinette-cherra).

Saviez-vous qu'il en existe un également à Malval ?

Un parcours Terra aventura, c'est quoi ?

Terra Aventura est une chasse au trésor géante en plein air, qui allie balades et découvertes des pépites patrimoniales de la Nouvelle-Aquitaine. Ce sont les Poiz', petits personnages à fort caractère qui guident le joueur sur les chemins de la région.

Pour les découvrir rendez-vous sur www.terra-aventura.fr ou sur l'application 100% gratuite.

La Communauté de Communes continue de travailler pour l'installation de nouveaux Poiz sur son territoire !

I RANDO

Afin de vous proposer des balades plus sereines et toujours plus agréables, la Communauté de Commune a signé une convention avec le comité départemental de randonnée pédestre, afin de re-baliser l'intégralité de ses circuits. Depuis cet été, les circuits re-balisés sont : B1, B2 (Bonnat), C1, C2 (Champsanglard), CM1, CM2, CMP3 (Châtelus-Malvaleix), G1 (Genouillac), J1, J2 (Jalesches), LC1, LC2 (La Cellette), R1, R2 (Roches) ; ainsi que les liaisons : Jalesches > St Dizier les Domaines, Jalesches > Châtelus-Malvaleix, Châtelus-Malvaleix > St Dizier les Domaines, Châtelus-Malvaleix > Roches, St Dizier les Domaines > Genouillac, Bonnat > Genouillac, Bonnat > Champsanglard, La Cellette > Tercillat, Champsanglard > Roches.



Les autres circuits et liaisons seront re-balisés prochainement.

La Communauté de Communes remercie les bénévoles du comité départemental de la randonnée pédestre pour leur travail et leur implication.

L'entretien végétal des circuits est lui toujours réalisé par le chantier d'insertion ADPBC.

I LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2021

La Communauté de Communes a réalisé des aménagements touristiques sur deux sites : au moulin de Malval et au Plan d'eau de la Roussille à Châtelus-Malvaleix.

Au moulin de Malval, vous y trouverez une aire de jeux, 2 nouvelles tables, 2 barbecues et 1 toilettes sèches. Dès maintenant prolongez vos balades à Malval !

3 pédalos, 1 ponton, et des gilets de sauvetage vous attendent au plan d'eau de la Roussille.

3 paddles seront disponibles au plan d'eau pour l'été 2022.

L'investissement total est de 21 334,84€, subventionné à hauteur de 40 % par l'État grâce à la dotation d'équipement des territoires ruraux.

La Communauté de Communes tient à remercier les communes de Châtelus-Malvaleix et de Linard-Malval qui sont chargées de l'entretien de ces équipements.



PROJETS 2022

La Communauté de Communes continue de travailler pour le développement de sites touristiques sur son territoire, plusieurs projets sont à l'étude actuellement : une via ferrata à Champsanglard, de nouveaux aménagements au plan d'eau de la Roussille à Châtelus-Malvaleix et un nouveau parcours terra aventura.

Ces aménagements viendront compléter et renforcer l'offre récréative du territoire.

*CONTACT

Marie CHEINISSE Chef de projets tourisme
05 55 80 88 01 ou tourisme@portesdelacreusenmarche.fr



Le Chai « Tiers lieu » de votre territoire, voué au travail en commun et au télétravail, vous attend aussi pour que vous le transformiez en un lieu d'échange, de partage, de convivialité avec notre soutien. N'hésitez pas, poussez la porte du 22 rue Grande à Bonnat.

Jean-François GENEVOIS, 1^{er} Vice-président Tiers-lieu, ressources humaines.

Comptoir d'initiatives et espace de travail partagé : 22 rue Grande 23 220 Bonnat
05 44 30 07 66 ou lechai@portesdelacreuseenmarche.fr - Ouverture au public du mardi au jeudi de 10h à 17h30 et le vendredi de 10h à 15h (accès en dehors des permanences sous conditions).



QUE POUVEZ-VOUS TROUVER AU CHAI ?

DES RESSOURCES POUR ACCOMPAGNER LES INITIATIVES LOCALES

Le Chai, c'est un centre de ressources pour les projets des habitants ! Salle de réunion, prêt de matériel informatique et de création, soutien à la communication... autant d'outils pour vous soutenir dans vos initiatives collectives.

COWORKING, TÉLÉTRAVAIL : DES ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS

Le Chai propose des ressources pour les entrepreneurs et les porteurs de projet. Des espaces de travail partagés (salle collective) et bureaux individuels sont à la disposition des entrepreneurs et télétravailleurs. Tout au long de l'année, des animations spécifiques les soutiennent dans le développement de leur activité.

UN ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE DU NIVEAU DÉBUTANT À L'EXPERT

- ▶ **Les ateliers initiation** vous permettent de vous familiariser aux outils numériques : apprendre à se servir d'un ordinateur, d'une tablette, à faire une recherche sur internet...
- ▶ **Les ateliers de perfectionnement** vous proposent d'aller plus loin dans la maîtrise des outils : manipuler ses fichiers, retoucher des images, gérer les applications sur son appareil mobile...
- ▶ **Les animations thématiques** sont des moments de discussion et de pratique autour de sujets divers mais également des espaces pour expérimenter ensemble : programmation et robotique, modélisation 3D, numérique responsable, écrans en famille...

L'accès au numérique, c'est aussi proposer des ordinateurs et tablettes en prêt sur place, et une connexion wifi de qualité !

Le Chai est habilité à recevoir les pass numériques. Renseignez-vous pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette aide financière.



2021 AU CHAI, EN BREF



Malgré les contraintes, les activités ont continué au Chai.

Les espaces de travail partagés sont restés ouverts pour permettre aux utilisateurs de pouvoir exercer leur activité dans un cadre sécurisé et confortable. Des ateliers numériques ont également eu lieu très régulièrement, ainsi que des animations à destination des professionnels.

Dès le printemps, des animations portées par des habitants ont pu à nouveau être organisées sur différents thèmes : jardinage, chant, danse, activités manuelles, spectacle...

Un travail collaboratif de réflexion sur le lieu a été mené. Les animateurs et animatrices de l'APBC ont également investi les lieux dans le cadre du Squat'ados.

CONTACT

Élodie DESCHATRETTES Coordinatrice/Concierge
Tel 05 44 30 07 66 ou lechai@portesdelacreuseenmarche.fr



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Il va impacter pour 15 ans la vie de notre territoire. Aussi votre contribution est indispensable à sa construction. Il doit éviter les conflits, faire preuve de dynamisme, d'attractivité, être le reflet de ce que vous souhaitez.

Jean-Claude AUROUSSEAU, Vice-président aménagement, environnement, santé.
Elue déléguée aux affaires d'aménagement : Armelle BOURSAUD

La Communauté de Communes a engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) début 2020. Ce document est un outil de gestion de l'urbanisme et de planification territoriale à l'horizon 2035. C'est un document juridiquement opposable à toute demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...).



LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Aujourd'hui, la 1^{ère} phase de la démarche est réalisée, à savoir le diagnostic territorial. Ce document fait le portrait du territoire en mettant en lumière ses forces, faiblesses, besoins et potentialités de développement.

Une présentation des principaux constats et enjeux du territoire a été faite lors des réunions publiques des 28 et 29 septembre 2021, respectivement à Mortroux et Genouillac.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Nous abordons maintenant la 2^{ème} phase de l'étude, à savoir le PADD. Cet élément est la clé de voûte du document d'urbanisme. Il retranscrit l'ensemble des projets du territoire sur les 10-15 prochaines années. En effet, le PLUi a également pour objectif de prévoir, d'organiser et de planifier le développement du territoire en terme d'équipements.



HABITAT



ÉCONOMIE



ÉQUIPEMENTS
ET SERVICES



AGRICULTURE
ET FORÊTS



CADRE DE VIE ET
ENVIRONNEMENT



MOBILITÉ



TOUS CONCERNÉS !

Si vous avez aujourd'hui des projets d'implantation d'activités nous vous invitons à nous en parler (nature du projet, localisation...). Vos projets devront être pris en compte dans le PLUi pour être réalisables (ou du moins en faciliter la réalisation).

Une boîte à idées ainsi qu'un cahier de remarques sont présents dans les mairies du territoire pour recueillir vos avis.

RESTEZ INFORMÉ !

Par la **lettre d'information PLUi**

En participant aux **réunions publiques** de présentation et d'échanges

Sur le site de la Communauté de Communes

Sur le site dédié à la démarche : plui-portesdelacreuse.com

Sur les **réseaux sociaux** et **intramuros**.



CONTACT

Aline PAGNOT Chargée de mission Aménagement et Environnement
05 55 80 88 01 ou amenagement@portesdelacreuseenmarche.fr



Tél : 05 55 80 88 01


! Attention !

La Communauté de Communes a changé ses adresses mails :
accueil@portesdelacreuseenmarche.fr

L'actualité de la Communauté de Communes en temps réel
www.portesdelacreuseenmarche.fr

Intramuros



 Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

DIRECTRICE

Nathalie ROBIN-LAMOTTE - direction@portesdelacreuseenmarche.fr

COMPTABILITÉ

Philippe ROCHAT et Sylvie AUCHAPT
compta@portesdelacreuseenmarche.fr

PROJETS

TOURISME

Marie CHEINISSE - tourisme@portesdelacreuseenmarche.fr

ÉCONOMIE

Océana PETITPEZ - economie@portesdelacreuseenmarche.fr

AMÉNAGEMENT

Aline PAGNOT - aménagement@portesdelacreuseenmarche.fr

TIERS-LIEU

Elodie DESCHATRETTES

lechai@portesdelacreuseenmarche.fr ou 05 44 30 07 66

 Le Chai



PARTENAIRES

CREUSE HABITAT

Tél : 05 87 80 90 30
habitat@creuse.fr

MAISON FRANCE SERVICES

Tél : 05 55 62 85 04
bonnat@france-services.gouv.fr

EVOLIS 23

Tél : 05 55 89 86 06
relationusagers@evolis23.fr

RENOV 23

Tél : 05 55 51 03 39
renov23@sde23.fr

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Syndicat Mixte d'Aménagement
du bassin Creuse Aval :
Tél : 05 55 61 95 87
cmeunier@cpiepayscreusois.com

Syndicat Mixte du Bassin
de la Petite Creuse :
Tél : 05 19 70 03 03
secretariat@smbpc.fr

ADPBC (ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS BONNAT/CHÂTELUS)

adpbc@yahoo.fr

Service de repas à domicile :
Tél : 05 55 62 80 92

EVS (espace de vie sociale Tiss'âges) :
Tél : 05 55 62 80 92
tissages@orange.fr